

# LE RISQUE ROUTIER

## Atelier de Sensibilisation

**Coût  
inclus**  
dans votre  
cotisation  
annuelle



Vous vous déplacez dans le cadre de votre travail ?  
Vous utilisez votre véhicule pour aller travailler ?

**Prenez conscience**  
du risque routier .

**Trouvez des solutions**  
concrètes et adaptées  
pour améliorer votre  
situation.

1

Règlementation

2

Comprendre le risque routier : hygiène de vie,  
véhicule et confort, conduite, organisation des  
déplacements

3

Définir des actions préventives en fonction  
des facteurs de risque



Répond aux obligations de l'employeur.  
Code du travail articles L.4121-1 à 5

### LES +

- Mise en situation des effets de l'alcool et du cannabis sur un parcours d'obstacles
- Session basée sur des échanges entre participants et la co-construction de solutions

**Durée**  
1h30

### Public concerné :

Salariés et employeurs issus de tous secteurs  
d'activité

**Intervenants :** médecin du travail, infirmiers(ères)  
en santé au travail, chargés de prévention

Dates et inscriptions sur notre site internet : [www.smti82.fr](http://www.smti82.fr)